



CAISSE DES CONGÉS
ET INTEMPÉRIES
DU BÂTIMENT



Comptes annuels arrêtés Au 31 mars 2024



TABLE DES MATIERES

ACTIF	4
PASSIF	5
COMPTE DE RÉSULTAT	7 à 8
NOTES GÉNÉRALES	10
Note 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	10
Note 2 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
2.1 Notion d'exercice comptable	11
2.2 Notion d'exercice congés	11
NOTES RELATIVES AU BILAN	12
Note 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES	12 à 14
Note 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	14
Note 5 CRÉANCES	15
Note 6 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	16
Note 7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	17
Note 8 FONDS PROPRES	18
Note 9 PROVISIONS	18 à 19
Note 10 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	20
Note 11 COMPTES DE RÉGULARISATION	21
NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	22
Note 12 RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23
Note 13 RÉSULTAT FINANCIER	24
AUTRES INFORMATIONS	25
Note 14 ÉVÈNEMENTS POST-CLOTURE	25
Note 15 ENGAGEMENTS HORS-BILAN	25
Note 16 EFFECTIF	25
Note 17 COMBINAISON DES COMPTES	25

Bilan



ACTIF	Note	31-mars-24			31-mars-23
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, marques, licences, logiciels, droits et valeurs similaires		1 679 771	1 667 545	12 226	112 383
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3				
Terrains - Agencements et aménagements de terrains		629 713	263 651	366 061	366 061
Constructions		3 050 899	2 536 834	514 065	507 047
Autres immobilisations corporelles					
Matériels et outillages spécialisés		14 651	14 651	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers		270 597	250 708	19 889	15 688
Matériel de transport		-	-	-	-
Matériel et mobilier de bureau		666 571	625 482	41 089	58 560
Matériel informatique		518 797	460 166	58 631	35 907
Immobilisations corporelles en cours		2 691	-	2 691	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4				
Participations et créances rattachées à des participations		50 000	-	50 000	50 000
Prêts		95 098	-	95 098	95 098
Autres créances immobilisées		223 333	-	223 333	248 018
Total I		7 202 121	5 819 038	1 383 083	1 488 763
ACTIF CIRCULANT					
COMPTE DE TIERS					
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés		-	-	-	-
Adhérents et comptes rattachés	5				
Adhérents cotisations de congés payés et divers		124 806 045	2 686 061	122 119 984	119 624 727
Adhérents autres cotisations		2 998 112	-	2 998 112	3 836 813
Comptes courant opérations avec l'UCF		1 094 485	-	1 094 485	496 747
UCF compte de surcompensation		-	-	-	183 144
UCF compte "intempéries"		-	-	-	-
Autres débiteurs		95 598 395	-	95 598 395	90 984 714
COMPTES FINANCIERS					
Valeurs mobilières de placement	7	440 571 248	191 191	440 380 057	412 886 810
Disponibilités		4 868 215	-	4 868 215	553 520
Total II		669 936 501	2 877 253	667 059 248	628 566 475
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance sur fournisseurs		94 628	-	94 628	96 589
Charges constatées d'avance sur indemnités congés		18 876 038	-	18 876 038	16 468 973
Total III		18 970 666	-	18 970 666	16 565 562
TOTAL GENERAL (I+II+III)		696 109 288	8 696 290	687 412 998	646 620 800

PASSIF	Note	31-mars-24	31-mars-23
FONDS PROPRES			
Réserve légale		76 404	76 404
Réserve statutaire		20 213 604	18 313 188
Réserve facultative		21 429 375	16 923 254
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		7 142 291	6 406 537
Total I	8	48 861 674	41 719 383
PROVISIONS			
Provisions pour risques		7 141 503	100 358
Provisions pour charges			
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail		33 909	178 276
Provisions pour congés et charges restant dus		33 316 691	29 379 168
Provisions cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs		584 847	567 381
Total II	9	41 076 950	30 225 182
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses		-	-
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		349 384	408 521
Adhérents créditeurs et comptes rattachés			
Adhérents créditeurs	10	383 943	455 207
Dettes sur entités réseau CI-BTP		4 689 191	4 514 040
Opérations avec les organismes professionnels		1 839 654	1 814 134
Dettes fiscales et sociales			
Cotisations sociales sur indemnités congés		6 711 668	5 913 709
Cotisations sociales et charges à payer du personnel		601 378	550 667
Etat Impôts, taxes et versements assimilés		1 511 737	1 046 057
Autres dettes		43 206 176	33 202 692
Total III		59 293 132	47 905 028
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		40 000	-
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1		525 046 090	515 906 708
Cotisations émises sans engagements de congés		13 095 151	10 864 498
Total IV	11	538 181 241	526 771 206
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		687 412 998	646 620 800

Compte de résultat



COMPTE DE RÉSULTAT

	Note	Ex. 2023/2024	Ex. 2022/2023
Produits techniques		511 430 567	489 571 744
Reprises sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		141 948	247 015
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer		29 946 549	25 577 335
Reprises de provisions pour risques et charges techniques		-	-
Produits techniques (I)		541 519 064	515 396 095
Charges techniques		495 936 377	472 766 710
Dotations sur dépréciations des adhérents et autres débiteurs techniques		519 700	479 709
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser		33 901 538	29 946 549
Dotations aux provisions pour risques et charges techniques		7 002 371	-
Charges techniques (II)		537 359 987	503 192 967
1 - RESULTAT TECHNIQUE (I-II)		4 159 077	12 203 128
Autres produits de gestion courante		963 672	1 053 600
Reprise provisions risques sociaux		112 434	10 964
Transferts de charges d'exploitation		30 360	25 467
Produits d'exploitation (III)		1 106 465	1 090 031
Services extérieurs		3 132 332	2 854 959
Autres services extérieurs		1 782 167	1 728 592
Impôts et taxes		340 422	317 392
Charges de personnel		3 176 174	2 963 734
Autres charges de gestion courante		257	12
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		212 259	285 432
Charges d'exploitation (IV)		8 643 612	8 150 121
2 - RESULTAT D'EXPLOITATION (III-IV)	12	- 7 537 147	- 7 060 090
Produits financiers		9 897 497	3 120 696
Reprise des dépréciations des comptes financiers		1 339 857	261 986
Transferts de charges financières		-	-
Produits financiers (V)		11 237 354	3 382 682
Charges financières		114 334	570 814
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers		191 191	1 339 857
Impôts sur revenus financiers		531 042	307 990
Charges financières (VI)		836 567	2 218 661
3 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13	10 400 788	1 164 021
Produits exceptionnels		119 573	100 350
Produits exceptionnels (VII)		119 573	100 350
Charges exceptionnelles		-	871
Charges exceptionnelles (VIII)		-	871
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		119 573	99 478
5 - EXCEDENT OU INSUFFISANCE (1+2+3+4)		7 142 291	6 406 537

COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE

	COMPTE DE RESULTAT DES CONGES 2023 ARRETE AU 31 MARS 2024				COMPTE DE RESULTAT DES CONGES 2022 ARRETE AU 31 MARS 2023			
	PRODUITS	CHARGES	DEFICIT	EXCEDENT	PRODUITS	CHARGES	DEFICIT	EXCEDENT
RESULTAT TECHNIQUE CONGES - EXERCICE BILAN				4 071 330				9 666 125
Cotisations Congés encaissées + surcompensation	505 474 135				484 843 049			
Cotisations Congés sur Indemnités Intempéries	415 935				283 435			
Majorations et pénalités de retard	517 393				490 080			
Indemnités Congés et Charges Sociales		461 705 892				446 241 137		
Dotations aux Provisions pour Indemnités Congés à Payer		25 135 977				22 189 330		
Dotation aux Provisions pour Charges Sociales sur ICP		8 491 894				7 519 972		
Reprise aux provisions activité partielle					0			
RESULTAT TECHNIQUE CONGES - EXERCICES CLOS				207 320				2 636 481
Cotisations Congés encaissées	1 743 307				1 631 691			
Charges et produits exceptionnels sur exercice clos	97 657				79 585			
Dotations ou reprise des Prov. Dépréc. Cptes Adhérents	222 282				83 253			
Reprise des Provisions pour ICP et charges sociales à Payer	29 946 549				25 577 335			
Indemnités Congés et Charges Sociales		31 528 808				24 498 137		
Dotations ou reprise des prov. retraites exercice clos		273 667				237 246		
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 537 147				7 060 090	
Transfert Charges d'exploitation	30 360				25 467			
Honoraires, frais de contentieux, récupérés et annulés	409 851				539 365			
Redevances sur recouvrement de cotisations	553 639				514 048			
Autres Produits et charges de gestion Courante		76			175			
Frais généraux		8 431 095				7 864 677		
Reprise Provision IDR et Médaille du travail	112 434				10 964			
Provision IDR et Médaille du travail		6 842				46 358		
Dotation aux Amortissements		205 418				239 074		
RESULTAT FINANCIER				10 400 788				1 164 021
Produits financiers	9 897 498				3 120 696			
Reprise sur Provisions Dépréc. des Comptes Financiers	1 339 857				261 986			
Impôts sur Revenus Financiers		531 042				307 990		
Provisions Pour Dépréciation des Comptes Financiers		191 191				1 339 857		
Charges Financières		114 334				570 814		
RESULTAT EXCEPTIONNEL				0				0
RESULTAT DES CONGES 2023				7 142 291				
RESULTAT DES CONGES 2022								6 406 537

Annexe



CAISSE INTEMPÉRIES BTP – Caisse du Sud-Ouest

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de la CIBTP - Caisse du Sud-Ouest, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Les comptes annuels de la CIBTP – Caisse du Sud-Ouest présentent un bilan dont le total s'élève au 31 mars 2024 à 687 412 998 € et un compte de résultat présenté sous forme de liste qui dégage un résultat excédentaire de 7 142 291 €.

L'exercice couvre une période de douze mois allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

NOTES GENERALES**Note 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

- 1. Le taux d'appel des cotisations congés** - Sur l'exercice 2023/2024, nous analysons le congé 2023 dont le taux d'appel est resté stable à 19.90%. Il est à noter une baisse du taux d'appel à compter du 1er octobre 2023 passant de 19.90% à 19.70% dont l'effet sera constaté sur le résultat comptable au 31 mars 2025. La masse salariale déclarée pour le congé 2024, connue au 30 avril 2024, s'établit à 2.6 milliards d'euros. L'impact de la baisse de 0.20% du taux d'appel, sur 6 mois, s'évaluera à minima à 2.7 millions d'euros dans les comptes de la Caisse au 31 mars 2025. Au 31 mars 2024, l'effet produit par ce changement de taux d'appel se situe au passif du bilan dans les produits constatés d'avance.
- 2. La provision congés payés pour les salariés en maladie** - Faisant suite à la série d'arrêts rendus par la Cour de cassation en septembre 2023 reconnaissant aux salariés en arrêt maladie le droit d'acquiescer des congés payés, le législateur a modifié, par un texte promulgué le 24 avril 2024, le code du travail afin de le mettre en conformité avec le droit de l'Union européenne. C'est dans ce contexte qu'une provision a été enregistrée dans les comptes de la Caisse pour 7 M€ concernant le congé 2024 que nous retrouverons dans le résultat technique..
- 3. L'activité financière** – L'exercice 2023-2024 aura été marqué par la continuité du resserrement monétaire des banques centrales commencé en juillet 2022. La Banque Centrale Européenne a remonté son taux de refinancement à 4 reprises entre le 4 mai 2023 et le 14 septembre 2023 pour le passer de 3.50% à 4.50%. C'est dans cet environnement économique favorable que le résultat financier est en forte augmentation pour s'établir à 10.4 M€ contre 1.2 M€ au 31 mars 2023. Le rendement du portefeuille s'est nettement amélioré pour s'élever à 3.76% contre 0.43% au 31 mars 2023. Il est à noter également que les règles prudentielles par catégorie de titres sont respectées au regard des ratios préconisés.
- 4. L'évolution de la masse salariale déclarée** - Entre le congé 2022 et le congé 2023, on observe une augmentation de la masse salariale liée aux augmentations des salaires (+4.8% en moyenne par salarié) et une légère baisse des bénéficiaires (-509 par rapport à N-1).

Note 2 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation : indépendance des exercices ; méthode du coût historique :
et, conformément
 - aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlement ANC n° 2018-06 qui est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2020 qui abroge le Règlement CRC 99-01 sans impact significatif sur la présentation de nos comptes,
 - et aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau des Caisses de Congés Payés du Bâtiment et des Travaux Publics et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,

2.1 Notion d'exercice comptable.

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

Pour l'exercice N, ont été intégrées les cotisations encaissées sur l'exercice N-1 et les congés payés sur l'exercice N.

L'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- exercices « clos » : c'est-à-dire antérieurs à l'exercice N provisionnés mais dénoués sur cet exercice ;
- exercice « bilan » : c'est-à-dire exercice N ;
- exercice « en cours » : exercice N+1.

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en deux parties ;

- le résultat des exercices « clos » ;
- le résultat de l'exercice bilan.

2.2 Notion d'exercice congés

Les exercices « congés » se décomposent comme suit :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations en N-1 et constatés en Produit d'avance ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés en N avec reprise en produit des cotisations encaissées en N-1.

NOTES RELATIVES AU BILAN**Note 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET EN COURS**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire suivant une durée de vie économique prévue.

Immobilisations incorporelles

Plan d'amortissement

Nature d'immobilisation	Durée d'utilité	Taux d'amortissement
Logiciels et progiciels	3 ans	33.33 %

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2023	AUG.	DIM.	31/03/2024
Frais d'établissement				
Logiciels	1 679 771			1 679 771
Autres immobilisations incorporelles.				
TOTAL (I) - valeurs brutes =	1 679 771	-	-	1 679 771
Amortissements des frais d'établissement				
Amortissements des logiciels	1 567 388	100 157		1 667 545
Amortissements des autres immobilisations incorporelles.				
TOTAL (II) - amortissements =	1 567 388	100 157	-	1 667 545
TOTAL (I-II) =	112 383	- 100 157	-	12 226

Immobilisations corporelles

Plan d'amortissement par composante

Nature d'immobilisation	Durée d'utilité	Taux d'amortissement
Installations, agencements	25 ans	4 %
Gros œuvre	50 ans	2 %
Façades Etanchéité du bâtiment	35 ans	2.86 %
Agencements du bâtiment	15 ans	6.67 %
Agencements du terrain et mobilier de bureau	10 ans	10 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33.33 %

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2023	AUG.	DIM.	31/03/2024
Terrains - Agencements et aménagements de terrains	629 713			629 713
Constructions	2 989 332	61 568		3 050 900
Constructions sur sol d'autrui.				
Matériels et outillages spécialisés	14 651			14 651
Installations générales - Agencements - Aménagements divers	260 738	9 859		270 597
Matériel de transport				
Matériel et mobilier de bureau	696 660	1 798	31 886	666 571
Matériel informatique	470 289	48 508		518 797
TOTAL (I) - valeurs brutes =	5 061 383	121 732	31 886	5 151 229
Amortissements agencements, aménagements de terrains.	263 651			263 651
Amortissements des constructions.				
Amortissements de l'immeuble administratif	1 526 142	26 194		1 552 336
Amortissements Installations générales - Agencements, aménagements des constructions	956 142	28 355		984 498
Amortissements constructions sur sol d'autrui.				
Amortissements des matériels et outillages spécialisés	14 651			14 651
Amortissement des installations générales - Agencements - Aménagements divers	245 050	5 658		250 708
Amortissements du matériel de transport				
Amortissements du matériel et mobilier de bureau	638 100	19 269	31 886	625 483
Amortissements du matériel informatique	434 382	25 785		460 167
TOTAL (II) - amortissements =	4 078 119	105 261	31 886	4 151 493
TOTAL (I-II) =	983 264	16 472	-	999 735

Les agencements du terrain comprennent l'aménagement des parkings, les espaces verts, les plantations et la mise en place de la clôture.

Note 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau de variation

Intitulé	31/03/2023	AUG.	DIM.	31/03/2024
Titres souscrits en participation à l'effort de construction	95 098			95 098
Autres formes de participation	50 000			50 000
Dépôts et cautionnements versés	26 837		150	26 687
Autres créances	221 181		24 535	196 646
TOTAL (I) - valeurs brutes =	393 116	-	24 685	368 431
Dépréciations des titres souscrits en participation à l'effort de construction	-	-	-	-
Dépréciations des titres immobilisés (droits de créance)	-	-	-	-
Dépréciations des dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-
TOTAL (II) - dépréciations =	-	-	-	-
TOTAL (I-II) =	393 116	-	24 685	368 431

Sont inscrites, sous cette rubrique :

- des avances à des salariés de l'établissement de Toulouse pour 200 €,
- la caution du loyer des bureaux de Mérignac pour 26 487 €,
- un prêt au Groupe Action Logement Services pour la participation des employeurs à l'effort construction pour 95 098 €,
- d'une adhésion au GIE Centre d'Appels Réseau Congés Intempéries-BTP pour 50 000 €.
- d'une avance de 196 646 € concernant le projet immobilier du CARCI.

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Aucune participation financière n'est à constater au 31 mars 2024.

Note 5 CRÉANCES

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrabilité et que la Caisse est engagée.

Adhérents - Cotisations Congés 1998-2023 - Sans Engagement

Il s'agit des cotisations congés 1998 à 2023 émises et non recouvrées dont la contrepartie est portée au compte de régularisation "Cotisations Emises Congés 1998 à 2023 Sans Engagement" au passif du bilan. Depuis les congés 1998, la Caisse ne verse les indemnités congés qu'au prorata des cotisations encaissées, les cotisations non recouvrées sont par conséquent dites « sans engagement ».

Adhérents - Cotisations Congés et Divers 2024

(Y compris intérêts de retard, majorations article 5, frais de contentieux, trop-perçus sur indemnités congés à récupérer sur employeurs). Il s'agit des cotisations congés et divers 2024 émises et non recouvrées au cours de l'exercice dont la contrepartie est portée au Compte de Régularisation au passif et qui concernent le paiement des congés 2024 – 2025.

Adhérents - Organismes Professionnels

(Caisse Nationale Intempéries, O.P.P.B.T.P., F.F.B., Fédérations Départementales, F.N.T.P., C.A.P.E.B.). Les cotisations recouvrées pour le compte de ces Organismes Professionnels leurs sont reversées lorsqu'elles sont effectivement encaissées par la Caisse Intempéries BTP. Les cotisations non encaissées trouvent leur contrepartie au passif du bilan.

Tableau des créances « adhérents »

Etat des créances « adhérents »	31/03/2024	31/03/2023	Variations
Adhérents cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	0	88 175	-88 175
Adhérents cotisations divers 1998 au 31/03/N-1	2 786 053	2 049 382	736 671
Adhérents cotisations congés émises sans engagement	13 095 151	10 864 498	2 230 653
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours jusqu'au 31 mars	61 893 226	61 819 480	73 747
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours postérieur au 31 mars	46 098 853	47 111 502	-1 012 649
Adhérents cotisations organisations professionnelles	3 930 874	3 836 813	94 060
TOTAL (I) - valeurs brutes =	127 804 157	125 769 850	2 034 307
Provisions cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	0	88 175	-88 175
Provisions cotisations divers 1998 au 31/03/N	2 686 061	2 220 134	465 927
TOTAL (II) - dépréciations =	2 686 061	2 308 309	377 752
TOTAL (I-II) =	125 118 096	123 461 541	1 656 555

Note 6 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Etat des échéances des créances	31/03/2024	- 1 an	+ 1 an
Adhérents cotisations congés et divers 1997 et antérieurs	0		0
Adhérents cotisations divers 1998 au 31/03/N-1	2 786 053		2 786 053
Adhérents cotisations congés émises sans engagement	13 095 151		13 095 151
Adhérents cotisations congés et divers exercice en cours	107 992 079	107 992 079	
Adhérents cotisations organisations professionnelles	3 930 874	3 930 874	
	127 804 157	111 922 953	15 881 204

AUTRES DÉBITEURS

Ventilation autres débiteurs	31/03/2024	- 1 an	+ 1 an
Bénéficiaires IC à imputer - trop perçu	361 788	264 388	97 401
Créances sur cessions immobilisations	0	0	
Débiteurs divers	95 233 171	95 233 171	
Produits à recevoir	3 436	3 436	
	95 598 395	95 500 994	97 401

Note 7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, COMPTES SUR LIVRET, COMPTES RÉMUNÉRÉS

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition et valorisés selon la méthode FIFO (First In First Out).

Une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente résultant d'une valeur inférieure au prix de revient à la clôture de l'exercice. La Caisse a choisi de s'affranchir des fluctuations des marchés financiers pour la valorisation des obligations achetées en direct selon le traitement dérogatoire préconisé par les règles prudentielles de placements du réseau CIBTP. La provision des dépréciations des obligations détenues au 31 mars 2024 a été enregistrée dans les comptes de la Caisse pour 191K€ alors qu'au regard du prix des marchés financiers, les moins-values latentes devraient s'élever à 1692K€. Dans la mesure où il n'y a pas de risque de contrepartie identifié, ces moins-values latentes font seulement l'objet d'une note dans cette annexe.

Tableau des placements financiers de la Caisse du Sud-Ouest

Désignation	31/03/2024				
	Valeur Brute	Dépréciation	VNC	Valeur de marché	+/- VL latente
Obligations	67 248 192	191 191	67 057 001	67 679 874	622 873
OPC	191 053 882		191 053 882	196 007 286	4 953 404
COMPTES SUR LIVRETS	52		52	52	0
COMPTES A TERME & DEPOTS A TERME	142 000 000		142 000 000	142 669 273	669 273
BON DE CAPITALISATION	36 052 295		36 052 295	38 185 002	2 132 708
INTERETS COURUS	4 216 827		4 216 827	4 216 827	0
TOTAL =	440 571 248	191 191	440 380 057	448 758 315	8 378 258

Les plus-values des placements financiers sur l'exercice 2023/2024 s'élèvent à 3 505K€ au lieu de 676K€ sur l'exercice 2022/2023 ; les revenus de coupons, hors intérêts courus, ont dégagé un montant de 3680K€ au 31 mars 2024 contre 1467K€ au 31 mars 2023. Les moins-values réalisées représentent 114K€ au 31/03/2024 pour la Caisse du Sud-Ouest.

Le taux de rendement de l'exercice net d'impôt est de 3.59% selon la méthode préconisée par la CIBTP France (ex Union des Caisses de France). Les plus-values latentes à la clôture de l'exercice représentent 8376 K€ dont 1941 K€ sur les bons de capitalisation fonds euro.

Note 8 FONDS PROPRES

La variation de ce poste est liée à l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice clos le 31 mars 2023 pour 6 406 537 € en conformité avec la décision de l'assemblée générale de la Caisse du Sud-Ouest du 26 septembre 2023 et au constat du résultat excédentaire de 7 142 291 € au 31 mars 2024. Le fonds de réserve comprend les réserves légales, statutaires et facultatives. L'article 27 des statuts de la Caisse stipule notamment « en outre, la Caisse devra maintenir une « réserve statutaire » dont le montant, totalisé avec celui du fonds de réserve légal, sera au moins égal à 1/24^{ème} des cotisations congés encaissées au titre du dernier exercice clos ».

Tableau de variation des fonds propres

Intitulé	31/03/2023	AUG. +	DIM. -	31/03/2024
Réserve légale	76 404			76 404
Réserve statutaire	18 313 189	1 900 415		20 213 604
Réserves facultatives	16 923 254	4 506 122		21 429 375
Résultat de l'exercice (excédent)	6 406 537	7 142 291	6 406 537	7 142 291
Résultat de l'exercice (insuffisance)				0
TOTAL =	41 719 383	13 548 828	6 406 537	48 861 675

Note 9 PROVISIONS**PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DÉPARTS A LA RETRAITE, INDEMNITÉS DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**

Le contrat d'assurance de la SMABTP Bâti Avantages couvre les indemnités de départs pour fin de carrière. Sur l'exercice 2022/2023, la partie non couverte après actualisation des données de l'IDR et du contrat d'assurance s'élevait à 146 343 € au 31/03/2023. Sur l'exercice 2023/2024, selon les données connues au 31/03/2024, une reprise de provisions pour risque a été enregistrée dans les comptes sociaux de la CIBTP Caisse du Sud-Ouest pour 112 434 €. Le montant non couvert au 31/03/2024 s'élève donc à 33 909 €.

Pour les médailles du travail les droits sont évalués à 38 774 € en tenant compte de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de présence à la CIBTP Caisse du Sud-Ouest pour l'ensemble des médailles du travail.

PROVISION POUR INDEMNITÉS CONGÉS A PAYER

Elle a pour objet de couvrir les paiements des indemnités congés restant à payer sur la période non prescrite, qui peuvent intervenir en contrepartie des cotisations congés comptabilisées en produits au 31 mars 2024. Cette provision a été calculée sur la base de la DSNA en prenant en considération le droit à congé complet (prime de vacances, ancienneté, etc.) et en retenant un taux de liquidation de 70%.

PROVISION POUR INDEMNITÉS CONGÉS LIÉS À LA MNP

La Caisse a provisionné les droits à congés pouvant être réclamés au titre des arrêts de travail opérés au cours du millésime 2024. Le risque maximum s'élève à 7 M€ et il a été provisionné en totalité dans les comptes au 31 mars 2024.

PROVISION POUR CHARGES SOCIALES SUR INDEMNITÉS CONGÉS A PAYER

Cette provision couvre les charges sociales correspondantes aux indemnités congés à payer et les remboursements des cotisations retraites cadres et ETAM.

PROVISION POUR COTISATIONS DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE A REMBOURSER

Les provisions de cotisations de retraite et de prévoyance sur les indemnités congés payés versées aux cadres, ETAM et ouvriers ont été calculées sur une durée de 5 ans s'agissant d'une créance salariale.

Tableau de variation des provisions

Note 10 ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES

Intitulé	31/03/2023	AUG.	DIM. -	31/03/2024
Provisions pour risques	100 358			100 358
TOTAL (I) =	100 358	0	0	100 358
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	178 276	6 842	112 434	72 683
Provisions pour congés payés liés à la maladie		7 002 371		7 002 371
Provisions pour congés restant dus et charges afférentes	29 379 168	33 316 691	29 379 168	33 316 691
Provisions pour cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	567 381	584 847	567 381	584 847
TOTAL (II) =	30 124 824	40 910 751	30 058 983	40 976 592
TOTAL (I+II) =	30 225 182	40 910 751	30 058 983	41 076 950

INDEMNITÉS CONSTATÉES EN CHARGE À PAYER

Conformément au Plan Comptable du réseau des Caisses de Congés Payés du Bâtiment et des Travaux Public de novembre 2005, les indemnités de congés 2023 relatives à des demandes connues par la Caisse au 31 mars 2024 et payées au mois d'avril 2024 ont été comptabilisées en charges à payer.

Tableau des échéances des dettes de la Caisse du Sud-Ouest

Etat des échéances des dettes	31/03/2024	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	-	-		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	349 384	349 384		
Adhérents créditeurs	383 943	383 943		
Dettes sur entités réseau CI-BTP	4 689 191	4 689 191		
Opérations avec les organismes professionnels	1 839 654	1 839 654		
Cotisations sociales sur indemnités congés	6 711 668	6 711 668		
Cotisations sociales et charges à payer du personnel	601 378	601 378		
Etat Impôts, taxes et versements assimilés	1 511 737	1 511 737		
Autres dettes	43 206 176	43 206 176		
TOTAL =	59 293 132	59 293 132		

Note 11 **COMPTES DE RÉGULARISATION**

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable mais concernant l'exercice congé « en-cours » (cf. Principes règles et méthodes comptables ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »). Ils sont à rattacher à l'exercice 2024 – 2025 correspondants au millésime 2024.

Détail des produits et charges constatées d'avance

Détail des produits et charges constatées d'avance	31/03/2024	31/03/2023
Produits constatés d'avance	40 000	0
Cotisations appelées sur congés n+1	525 046 090	515 906 708
Cotisations émises sans engagements de congés	13 095 151	10 864 498
Σ Produits constatés d'avance =	538 181 241	526 771 206
Charges constatées d'avance d'exploitation	94 628	96 589
Charges constatées d'avance sur indemnités congés n+1	18 876 038	16 468 973
Σ Charges constatées d'avance =	18 970 666	16 565 562

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTABILISATION DES COTISATIONS

Les cotisations enregistrées en produit résultent de l'application d'un taux d'appel de la Caisse sur la masse salariale déclarée par les adhérents.

Le taux d'appel de l'exercice s'établit à 19.90 % pour les cotisations émises du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Les cotisations émises de l'année sont comptabilisées en produits au fur et à mesure des encaissements auprès des adhérents.

COMPTABILISATION DES INDEMNITÉS CONGÉS

Les indemnités congés sont calculées sur la base des éléments reçus sur les DSNA et retranscrits sur les certificats jusqu'au 30 avril et concernant l'exercice clos au 31 mars.

Les indemnités restant à payer après cette date font l'objet d'une estimation déterminée sur la base des exercices précédents.

DOTATIONS ET REPRISES DES PROVISIONS POUR DEPRÉCIATION DES COMPTES ADHÉRENTS

Ce montant concerne les dotations et reprises de provisions prévues pour les congés 1997 et antérieurs calculées selon les taux en vigueur à cette époque, et a pour objet de couvrir des cotisations congés et divers annulés.

Note 12 RESULTAT D'EXPLOITATION

Résultat d'exploitation	Ex. 2023/2024	Ex. 2022/2023	Variation
Autres produits de gestion courante	181	186	-5
Honoraires et frais de contentieux récupérés	409 851	539 365	-129 514
Redevances sur recouvrement de cotisations	553 639	514 049	39 590
Reprise sur provisions médailles du travail et départ à la retraite	112 434	10 964	101 470
Transferts de charges d'exploitation	30 360	25 467	4 893
Σ Produits d'exploitation	1 106 465	1 090 031	16 434
Services extérieurs	3 132 332	2 854 959	277 373
Autres services extérieurs	1 782 167	1 728 592	53 575
Impôts et taxes	340 422	317 392	23 030
Charges de personnel	3 176 174	2 963 734	212 440
Autres charges de gestion courante	257	12	246
Dotations aux amortissements des immobilisations	212 259	285 432	-73 173
Σ Charges d'exploitation	8 643 612	8 150 121	493 491
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 537 147	-7 060 090	-477 057

Note 13 RESULTAT FINANCIER

Valeurs Mobilières de Placements

Résultat financier	Ex. 2023/2024	Ex. 2022/2023	Variation
Produits financiers	9 897 497	3 120 696	6 776 802
Reprise des dépréciations des comptes financiers	1 339 857	261 986	1 077 871
Transferts de charges financières	0	0	0
Σ Produits financiers	11 237 354	3 382 682	7 854 672
Charges financières	114 334	570 814	-456 480
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers	191 191	1 339 857	-1 148 666
Impôts sur revenus financiers	531 042	307 990	223 052
Σ Charges financières	836 567	2 218 661	-1 382 094
RESULTAT FINANCIER	10 400 788	1 164 021	9 236 767

Elles sont valorisées selon la méthode FIFO (First In First Out).

Provisions pour Dépréciation des Valeurs Mobilières de Placements

Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Intérêts Courus sur Valeurs Mobilières

Ces intérêts concernent les produits courus ou acquis à la clôture de l'exercice sur certaines valeurs mobilières.

AUTRES INFORMATIONS

Note 14 **EVENEMENTS POST-CLOTURE : aucun**

Note 15 **ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

- **Indemnités de départ en retraite pour le Personnel de la Caisse du Sud-Ouest :**
recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021

Estimation du passif au 31 mars 2024 : 464 071 €

Estimation de la valeur du contrat Bati Avantages : 430 162€

Hypothèse de calcul de l'engagement

Age de départ en retraite (Cadres et ETAM) : 64 ans

Taux de revalorisation annuel des salaires : 3%

Taux d'actualisation : 3%

Charges patronales : 53%

- **Engagements en matière de médailles du travail : néant**
- **Engagements en matière de formation : néant**
- **Engagements en matière de crédit-bail, location... : néant**
- **Engagements financiers donnés et reçus : néant**

Note 16 **EFFECTIF**

Tableau des effectifs CIBTP Caisse du Sud-Ouest

EFFECTIFS (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)	ETP en CDI	ETP en CDD	Intérimaires	ETP personnel mis à disposition	TOTAL
2° TRIMESTRE 2023	53,56	3,76	0,21	2,36	59,89
3° TRIMESTRE 2023	52,68	6,00	0,00	2,36	61,04
4° TRIMESTRE 2023	54,99	4,00	0,00	2,36	61,35
1° TRIMESTRE 2024	56,72	1,20	0,22	2,36	60,50
ETP - Moyenne annuelle de l'exercice	54,49	3,74	0,11	2,36	60,70

Note 17 **COMBINAISON DES COMPTES**

La CIBTP - Caisse du Sud-Ouest est intégrée dans le périmètre de combinaison du réseau des Caisses Congés Intempéries BTP.

L'entité combinante est :

CIBTP France

24, rue Dantzig – 75015 Paris.